Cadre réservé à l'administration

Date de projet : .....
Projet n° : .....
Date de commission : .....
Subvention Crous accordée : .....
Candidature proposée pour un Prix national Culture-ActionS ☐ oui ☐ non

PROJET CULTURE-ACTIONS

Année universitaire 2023-2024

TITRE DU PROJET : .....

SITE INTERNET : (LE CAS ECHEANT) .....

ASSOCIATION

Nom : .....

Adresse : .....

Tél/Port : ..... Mail : .....

Objectifs : .....
.....

RESPONSABLE DU PROJET

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....
.....

Tél/Port : ..... Mail : .....

Études suivies : .....

Établissement : .....

Autres participants étudiants (4 noms maximum) :

Prénom / Nom : ....

Tél/Port : ....

Établissement : ....

NATURE ET DOMAINE DU PROJET (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

Culture

☐ Arts visuels
☐ Cinéma/Audiovisuel
☐ Multimédia
☐ Culture et découverte
☐ Écriture/Littérature
☐ Danse
☐Autres, précisez : .....

☐ Musique
☐ Théâtre
☐ Mode
☐ Design

Actions

☐ Citoyenneté
☐ Economie
☐ Environnement
☐ Humanitaire
☐ Solidarité
☐ Santé/Prévention
☐ Sport
☐Autres, précisez : .....

☐ Jeune talent

Discipline artistique :
.....

Culture scientifique et technique

☐ Recherche
☐ Informatique
☐ Technologies
Autres, précisez : .....

FORME DU PROJET (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

☐ Animation du campus
☐ Atelier
☐ Concert
☐ Concours
☐ Exposition (sculpture, photos)
☐ Festival
☐ Journée culturelle
☐ Magazine ou journal
☐ Radio
☐ Autre (précisez) ....
☐ Rencontre Internationale
☐ Conférence-débat
☐ Tournée
☐ Réalisation de films

VOTRE PROJET

Public visé : ....

Nombre de participants :………………………………….Dont étudiants :…………………………………

Date(s) de réalisation : ....

Lieu(x) de la manifestation : ....
....
....

Présentation du projet (description, originalité, objectifs, actions de communication, retombées) :

....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....
....

Retombées en milieu étudiant : ....
....
....

VOTRE BUDGET

Le budget présenté doit être équilibré : Total Dépenses = Total Recettes

DÉPENSES	**Montant**	**RECETTES***	**Montant**	**Déjà acquis** (cocher le cas échéant)
		Subvention demandée au Crous :		
TOTAL		**TOTAL**		

Participation en Nature :

Partenaire/ Etablissement	Nature	Estimation	

**** Les aides en nature sont également considérées comme des co-financements, par conséquent, vous devez les faire figurer dans votre budget avec la mention AIDE en NATURE et les chiffrer.***

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopies des cartes d'étudiant (porteur de projet + 4 étudiants de l'association),
- Attestations des co-financements acquis,
- Attestation du directeur de l'établissement supérieur précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire,
- Relevé d'identité bancaire du porteur de projet ou de l'association,
- Pour une association : (à fournir en double exemplaire)
  - Composition du bureau,
  - Extrait du journal officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture,
  - Statuts

Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :

- Plan de communication,
- Budget prévisionnel détaillé,
- Dossier de presse, coupures de presse, etc…

Le dossier remis au Crous ne sera pas rendu à son auteur.

Conditions d'éligibilité :

- Projet d'initiative étudiante (présenté par un étudiant seul ou un groupe d'étudiants ou une association d'étudiants),
- Projet relevant d'un des domaines cités en page 1,
- Projet ne relevant pas d'un cursus ou étant déjà réalisé,
- Projet présenté à la commission avant la réalisation du projet,
- Projet co-financé,
- Dossier complet et remis dans les délais indiqués,
- Projet ne comprenant pas la création ou le fonctionnement d'association.

**** Tout projet non réalisé donnera lieu au remboursement intégral de la subvention octroyée.***

Critères d'appréciation :

- Projet destiné au plus grand nombre d'étudiants (retombées visibles et significatives),
- Budget équilibré (avec co-financements, aides matérielles ou logistiques à mentionner),
- Projet novateur ou si déjà présenté contenant de nouveaux paramètres (pas de reconduction d'un événement à l'identique).

Toute association ou tout étudiant percevant des fonds de Culture-ActionS s'engage à rendre compte de la mise en œuvre de son projet (envoi d'un rapport d'activités et d'un bilan financier) et à mentionner le soutien du Crous par l'utilisation de son logo sur tous les supports de communication.

Le dossier doit être remis au service culturel de votre Crous.